

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

La Revue de Gériatrie est l'organe officiel de diffusion du CNEG, de la SFGG, et du SNGC. C'est la revue scientifique francophone de référence et de formation dans le domaine de la Gériatrie et de la Gérontologie. Diffusée en France et à l'international, La Revue de Gériatrie aborde les thèmes essentiels de la Gériatrie et de la Gérontologie grâce à la caution scientifique d'experts connus et reconnus.

La Revue de Gériatrie est un journal destiné aux médecins concernés par la médecine des personnes âgées et la gérontologie. Elle a pour objectifs de publier des articles faisant progresser les connaissances et de susciter des échanges entre les médecins concernés.

Le contenu rédactionnel de La Revue de Gériatrie se compose d'éditoriaux, d'articles originaux, d'articles brefs, de faits cliniques, d'articles de gériatrie en images, de mises au point, d'enseignement, d'articles sur la biologie du vieillissement, de prévention, d'évaluation gériatrique, de fiches techniques, d'articles d'initiatives EHPAD, de littératures commentées, de points de vue, de lettres à la rédaction, et de QCM/FMC.

Les articles publiés dans La Revue de Gériatrie sont indexés par PASCAL (INIST-CNRS), Excerpta Medica (EMBASE), Bio-Sciences Informations Service of Biological abstracts, et par the Google Scholar.

Les auteurs sont invités à suivre scrupuleusement les instructions et recommandations de La Revue de Gériatrie. Tout manuscrit non conforme à ces instructions sera retourné aux auteurs sans analyse par le comité éditorial de la revue.

Instructions communes à toutes les rubriques :

- Les articles sont rédigés en français, mais l'anglais est autorisé, notamment pour des articles originaux. Dans les deux cas, les règles grammaticales et orthographiques doivent être rigoureusement respectées.
- Les articles doivent comporter les noms des auteurs (prénom et nom de famille), ainsi que leurs coordonnées (adresses postale et e-mail) et leur profession.
- Les articles doivent comporter un résumé en français et en anglais. Ces résumés doivent pouvoir être lus et compris sans qu'il soit nécessaire de se reporter au texte complet. Les articles doivent également comporter des mots clés en français et en anglais. Ces mots clés seront utilisés par les systèmes de recherche d'informations et pour l'indexation, et si possible, doivent appartenir au MESH (Medical Subject Headings).
- Les manuscrits doivent pouvoir s'intégrer dans l'une des rubriques de la revue et être présentés au format Word (A4), en double interligne, police Times, corps 12, marges de 2,5 cm.
- Les auteurs doivent veiller à ce que les textes soumis soient clairs, précis et concis. Les abréviations qui ne sont pas reconnues internationalement doivent être expliquées lors de leur première apparition dans le texte, et être utilisées de manière cohérente. Les abréviations dans le titre et dans le résumé ne sont pas utilisables. Les citations se feront entre guillemets « ... », et le format italique sera utilisé selon les normes en vigueur, incluant notamment les expressions étrangères et les noms d'ouvrages. Pour mettre en avant un mot ou une phrase, les auteurs doivent privilégier le gras.
- Les éditoriaux, les mises au point, les recommandations, les notes techniques et les recommandations pratiques, peuvent être demandés par le comité de rédaction. Il est recommandé aux auteurs souhaitant soumettre directement des manuscrits de s'assurer auprès du comité rédactionnel qu'un article portant sur le même sujet n'est pas en cours de publication.
- La rédaction encourage les auteurs à implémenter leur manuscrit de graphiques, schémas, figures et photographies (titrés, numérisés en haute définition au format TIF ou JPEG, fournis en fichiers séparés, et accompagnés des autorisations de reproduction si nécessaire), de

tableaux (titrés, présentant des données chiffrées, figurant sur des pages séparées et placés en fin de texte), etc.

Les tableaux et les figures séparés du texte, doivent être légendés en français et en anglais, et numérotés par des chiffres arabes entre parenthèses ou crochets selon l'ordre d'apparition dans le texte. Un article doit contenir au maximum 5 figures et 5 tableaux.

Chaque figure doit être clairement numérotée et indexée dans le texte. Il est important de fournir ces documents à leur dimension définitive (permettant une reproduction sans agrandissement ni réduction), apportant une taille lisible des lettres, chiffres ou symboles.

- La bibliographie figure sur une page séparée. Les références sont numérotées selon l'ordre d'apparition dans le texte, par des chiffres arabes entre parenthèses ou crochets.

Les références doivent être présentées conformément aux [normes de « Vancouver »](#), et les abréviations des revues citées doivent être correctes.

Exemples de références libellées selon ce style :

- Article avec nombre d'auteurs inférieur ou égal à 6, citer tous les auteurs :

1. **Zénuch A, Da Silva S, Ntari Soungui E, Besancenot JF, Giroud M, Manckoundia P.** Evaluation de la prescription des antalgiques de palier III dans la population âgée en médecine générale : enquête auprès de 115 médecins généralistes. *Rev Geriatr* 2014 ; 39 : 99-105.

- Article avec nombre d'auteurs supérieur à 6, citer les 6 premiers auteurs et la mention *et al.* :

1. **Berthe A, Berthe-Sanou L, Konate B, Hien H, Tou F, Somda S, et al.** Motivations, gains, et pertes des acteurs soutenant les personnes âgées en incapacités fonctionnelles vivant à domicile à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso). *Rev Geriatr* 2014 ; 39 : 91-8.

- Ouvrage :

1. **Jeandel C, Aquino JP, Berrut G, Chassagne P, Emeriau JP, Maubourguet N, et al.** Editors. Le Livre Blanc de la Gériatrie. Paris : ESV Production, 2011.

- Chapitre d'un ouvrage :

1. **Jeandel C.** Le Référentiel Métier de la spécialité de Gériatrie. In : Jeandel C, Aquino JP, Berrut G, Chassagne P, Emeriau JP, Maubourguet N, et al. Editors. Le Livre Blanc de la Gériatrie. Paris : ESV Production, 2011. p. 95-126.

Les références à des publications faites sur internet doivent également être présentées conformément aux normes de « Vancouver » dans la liste bibliographique, et par conséquent appelées dans le texte. L'URL (adresse du site internet de l'article) complète doit être donnée, et toute information complémentaire, si elle est connue (noms des auteurs, adresses, dates, etc.) doit également être indiquée.

- Site internet :

1. La Revue de Gériatrie (page consultée le 28/05/2014). Recommandations, [en ligne]. <http://www.revuedegeriatrie.fr/index.php>

Toutes communications personnelles et résultats non publiés ne doivent pas figurer dans la liste bibliographique mais pourront être mentionnés dans le texte. La citation d'une référence comme étant « à paraître » sous-entend que celle-ci a déjà été acceptée pour publication, et doit dans ce cas apparaître dans la liste bibliographique.

- Les articles ne seront acceptés pour publication qu'après avoir été soumis à l'appréciation du comité de rédaction et du comité de lecture. Tout article soumis fait l'objet d'une relecture par un ou plusieurs relecteurs externes au comité de rédaction. Ceux-ci émettent un avis favorable ou défavorable, et à l'issue de l'expertise, le texte peut être accepté avec ou sans demande de corrections. Lorsque des modifications sont nécessaires, les auteurs doivent soumettre une version révisée qui sera à nouveau évaluée.

Les articles peuvent être refusés à tout moment. En aucun cas le comité de la revue n'est engagé vis-à-vis des manuscrits qui lui sont adressés avant la décision définitive du comité rédactionnel.

- Les auteurs doivent spécifier que le travail soumis à La Revue de Gériatrie n'a pas déjà été publié, ni déjà été soumis pour publication à une ou plusieurs autres revues, garantissant ainsi l'originalité du document. L'auteur correspondant certifie avoir obtenu l'accord de tous les co-auteurs sur le texte proposé.
- La rédaction de La Revue de Gériatrie a pour principe d'assurer l'objectivité et la rigueur scientifique de ses publications. Dans cette optique, tous les auteurs doivent déclarer les éventuels liens d'intérêts en relation avec le thème de leur article. Les liens d'intérêts existent quand un auteur et/ou un co-auteur a des relations financières ou personnelles (Intérêts financiers, essais cliniques, interventions ponctuelles, relations familiales...) avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur existentielle. Ainsi, une déclaration de liens d'intérêts devra être publiée à la fin de chaque article paraissant, précisant l'absence ou non de liens d'intérêts, et ce pour chacun des contributeurs.
Le comité éditorial s'engage également à demander aux relecteurs leur déclaration d'intérêts en corrélation avec les sujets abordés dans les articles relus.
Notations à implémenter en cas ou non de liens d'intérêts :
 - Dans le cas où il n'existe aucun lien d'intérêt, il sera précisé lors de la publication « Les auteurs n'ont déclaré aucun conflit d'intérêt concernant cet article ».
 - Dans le cas où il y a des liens d'intérêts, il sera demandé aux auteurs de compléter le bulletin de conflits d'intérêts transmis avec les épreuves.
- En cas de reproduction totale, ou même partielle, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs initiaux doit être fournie impérativement.
- Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication dans La Revue de Gériatrie, l'éditeur enverra aux auteurs un formulaire de cession de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur correspondant pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais. Dès parution, toute demande de reproduction devra être adressée à La Revue de Gériatrie.
L'auteur correspondant recevra les épreuves électroniques de l'article sous format PDF. Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie. Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées dans les 48 heures suivant leur réception, et ce à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à la finalisation du numéro sans les corrections de l'auteur.
- Si un article porte sur les résultats d'une étude sur des sujets humains, les auteurs devront préciser si les procédures suivies au cours de ces recherches sont conformes aux dispositions éthiques, légales et réglementaires applicables à la recherche sur des sujets humains dans leur propre pays, et aux règles internationales applicables définies par la déclaration d'Helsinki de l'Association médicale mondiale. Cependant, si un doute persiste, malgré le fait que la recherche soit conforme à la déclaration d'Helsinki, les auteurs devront expliquer les raisons de leur approche et démontrer que les aspects prêtant à discussion de leur recherche ont été approuvés par le comité d'éthique indépendant ayant mis en place le protocole expérimental.
Si un article porte sur les résultats d'une étude sur des animaux, les auteurs devront préciser si leur recherche respecte la réglementation nationale relative à l'utilisation des animaux de laboratoire, et particulièrement si ces recherches ont été conduites sous la direction de personnes autorisées et par un laboratoire agréé.
- Les manuscrits seront soumis exclusivement par voie électronique, à l'adresse suivante : redaction@revuedegeriatrie.fr

Rubriques

Éditoriaux : Les éditoriaux ont pour but de soulever une question d'actualité. Ils doivent comporter 4 à 6 feuillets dactylographiés maximum et entre 5 et 20 références. Il est important de noter que les éditoriaux n'engagent que leur auteur.

Articles Originaux : Les articles originaux ont pour objectif de présenter une étude scientifique menée par les auteurs. Un article de cette rubrique doit comporter 10 à 20 feuillets dactylographiés et entre 20 et 40 références. Ils doivent avoir un titre en français et en anglais clair et informatif, et des mots clés en français et en anglais.

L'article comprendra un résumé en français et en anglais, de moins de 250 mots et devra être présenté de façon structurée avec les sections suivantes : **Contexte, Objectif, Méthodes, Résultats, Discussion, Conclusion**. L'introduction doit situer la problématique et exposer clairement l'objectif du travail. Les Méthodes doivent décrire de manière précise la façon dont les auteurs ont procédé (choix des sujets étudiés, méthodes de mesure, méthodes statistiques). Les Résultats présentent les données obtenues par le travail de recherche, sans les commenter. L'utilisation de tableaux et figures qui facilitent la lecture est largement recommandée. La Discussion synthétise et commente les résultats obtenus, en discutant la pertinence des méthodes utilisées et en confrontant les résultats aux données de la littérature.

Articles Brefs : Les articles brefs présentent des investigations, ou une étude pilote, qui amènent des éléments d'information nouveaux aux lecteurs. Ce peut être également la version écrite d'une affiche (poster) acceptée et présentée lors d'un congrès national et/ou international. Un article de cette rubrique doit comporter 4 à 6 feuillets dactylographiés, 8 à 12 références, et un résumé en français et en anglais.

Faits Cliniques : Les faits cliniques présentent des cas cliniques intéressants par leurs aspects inhabituels et/ou instructifs. Cette rubrique permet de mettre en avant l'exercice quotidien en gériatrie et en gérontologie.

Un article de cette rubrique doit comporter 4 à 8 feuillets dactylographiés, 4 à 8 références, un résumé en français et en anglais, ainsi que des mots-clés.

Gériatrie en Images : Cette rubrique présente une ou plusieurs images médicales de bonne qualité et instructives concernant des patients âgés. Cette image doit être numérotée et légendée. Un texte court décrit la situation clinique dans laquelle les images ont été recueillies. Un article de cette rubrique doit comporter 1 à 2 feuillets et 1 à 3 références.

Mise au Point : Cette rubrique doit présenter une mise au point des connaissances et souligner les acquisitions récentes des données sur un sujet précis et bien délimité. Cette rubrique propose une revue en profondeur de la littérature concernant un sujet d'intérêt en gériatrie. Les revues systématiques avec description des méthodes de recherche des articles sont encouragées. Sauf justification, les articles ne doivent pas excéder 30 feuillets dactylographiés et pourront comporter jusqu'à 90 références. Un résumé en français et en anglais sont nécessaires, ainsi que des mots clés. L'utilisation d'illustrations, tableaux et figures est recommandée.

Enseignement : La rubrique « Enseignement » présente de façon didactique des synthèses complètes sur un sujet d'intérêt, en insistant sur les connaissances les mieux établies et sur leurs implications dans la pratique médicale. Cette rubrique comprend des questions à choix multiples (QCM) et leurs réponses. Ces articles sont parfois sollicités par le comité éditorial et peuvent servir de support aux étudiants. Un article de cette rubrique doit comporter 15 à 20 feuillets, entre 10 à 20 références et un résumé en français et en anglais.

Biologie du Vieillessement : La rubrique « Biologie du Vieillessement » propose de courtes synthèses scientifiques accessibles aux lecteurs non spécialistes en biologie. Elle s'intéresse à tous les aspects de la recherche en biologie du vieillissement.

Un article de cette rubrique doit comporter 10 à 20 feuillets, moins de 50 références, et un résumé en français et en anglais.

Prévention : Cette rubrique concerne des articles en lien direct avec la pratique quotidienne des médecins et des soignants qui s'occupent des personnes âgées ou vieillissantes, en ville ou en institution. Les trois types de prévention (primaire, secondaire et tertiaire) sont concernés et dans tous les domaines : médical, psychologique, social, culturel... Des tableaux et/ou des figures sont souhaités pour illustrer le texte. De plus, il faut un encadré avec 5 points forts à retenir.

Un article de cette rubrique doit comporter un résumé en français et en anglais, 10 à 20 feuillets dactylographiés et entre 20 et 40 références.

Évaluation Gériatrique : la rubrique « Évaluation Gériatrique » présente l'utilisation d'outils spécifiques et validés qui permettent d'évaluer le retentissement de certaines maladies sur la santé du patient. Il s'agit de faire un point à la fois concis et documenté sur un des outils de l'évaluation gériatrique ; y sont détaillées les modalités d'utilisation de cet outil, notamment ses consignes de passation et de cotation ainsi que l'interprétation des résultats et les limites de l'outil.

Un article de cette rubrique doit comporter 4 à 5 feuillets, 2 à 5 références et un résumé en français et en anglais.

Fiches Techniques et/ou Recommandations Pratiques : Elles présentent de façon très synthétique une procédure diagnostique ou thérapeutique et doivent être utiles pour la pratique médicale en gériatrie.

Un article de cette rubrique doit comporter 2 à 4 feuillets dactylographiés, 1 à 3 références, et un résumé en français et en anglais.

Initiatives EHPAD : Cette rubrique présente sous la forme d'une lettre, des idées, des projets, initiés en EHPAD. Le texte est volontairement court avec un titre d'accroche explicite. On parle de 1 ou 2 feuillets, 3 à 5 références et une figure dans un format adapté à l'univers du médico-social, engageant tous les métiers à pouvoir s'exprimer dans cette rubrique (directeur d'établissement, médecins coordinateurs, médecins traitants intervenant en EHPAD, infirmières coordinatrices, psychologues, kinésithérapeutes, animateurs). La rubrique « Initiatives EHPAD » doit également être accompagnée d'un petit résumé en français et en anglais et des mots clés en français et en anglais.

Littérature Commentée : Cette rubrique publie des analyses commentées d'articles publiés dans la littérature internationale décrivant des travaux importants pour la gériatrie et les gériatres. Ces articles doivent être récents, publiés dans les 3 ou 6 derniers mois, de façon à ce que lors de la publication de la rubrique, leurs propos soient toujours d'actualité. **Elle comporte sept parties** : un titre en français et en anglais (autre que la traduction du titre de la publication analysée), le ou les auteurs faisant l'analyse commentée et leur lieu d'exercice, la citation complète de la publication analysée (auteurs, titre original de l'article, journal, année, tome, pages), la traduction en français du titre original de l'article, le résumé original traduit en français (en évitant toutefois les formes à la 1^{ère} personne du pluriel pour ne pas être équivoque), un commentaire qui est le point de vue personnel du ou des auteurs sur le travail analysé (importance du thème, qualité de défauts méthodologiques, discussion des résultats, portée pour la pratique...).

Un article de cette rubrique doit comporter 1 à 2 feuillets et 1 à 4 références.

Point de Vue : Cette rubrique regroupe des commentaires personnels sur un sujet d'actualité qui suscite des controverses.

Un article de cette rubrique doit comporter un résumé en français et en anglais, des mots clés en français et en anglais, 4 à 8 feuillets dactylographiés et entre 5 et 20 références.

Lettre Ouverte, Lettre à la Rédaction et Courriers des lecteurs : Ces rubriques offrent la possibilité d'apporter précisions, avis, remarques ou résultats d'expériences personnelles, et servent d'échange entre les lecteurs et les auteurs.

Ces lettres doivent comporter 1 à 2 feuillets dactylographiés, 3 à 5 références si nécessaire, et chaque lettre sera accompagnée des noms de l'ensemble des signataires.

L'envoi de lettres est encouragé. Leur parution, après avoir été soumises à l'appréciation du comité de rédaction, adviendra dans un délai d'environ 3 mois.

Résumé des recommandations :

- Respecter la longueur du texte selon la rubrique ;
- Envoi de l'article par courriel à redaction@revuedegeriatrie.fr au format Word, double interligne, police Times, corps 12 ;
- Titre concis et significatif en français et en anglais ;
- Résumé et mots clés en français et en anglais ;
- Bibliographie : références par ordre d'apparition dans le texte ;
- Légender les figures, tableaux, illustrations et prévoir un renvoi dans le texte.

La nécessité d'inclure un résumé en français et en anglais, des mots clés, la longueur et le nombre de références pour chaque type d'article sont résumés dans le tableau suivant

	Résumé	Feuillets*	Références	3 à 6 Mots clés
Éditorial	Non	4 - 6	5 - 20	-
Article Original	Oui	10 - 20	20 - 50	X
Article Bref	Oui	4 - 6	8 - 20	X
Fait Clinique	Oui	4 - 8	4 - 20	X
Gériatrie en Images	Oui	1 - 2	1 - 3	X
Mise au point	Oui	15 - 30	40 - 90	X
Enseignement	Oui	15 - 20	10 - 20	X
Biologie du Vieillessement	Oui	10 - 20	30 - 50	X
Prévention	Oui	10 - 20	20 - 40	X
Évaluation Gériatrique	Oui	4 - 5	2 - 5	X
Fiche Technique	Oui	2 - 4	1 - 3	-
Initiatives EHPAD	Oui	1 - 2	3 - 5	X
Littérature Commentée	Non	1 - 2	1 - 4	X
Point de Vue	Oui	4 - 8	5 - 20	X
Lettre à la Rédaction	Non	1 - 2	3 - 5	-

* Nombre de caractères : environ 2000 (espaces non compris)

Lorsqu'un article est accepté pour publication dans la Revue de Gériatrie

Le Rédacteur en Chef informe de cette décision l'auteur correspondant par courrier ou par courriel.

Le délai de parution est en fonction de la composition des numéros.